



Plusieurs éléments ont plus spécifiquement marqué notre département, le dernier en date étant, notre intervention sur la carte des agences comptables. Après des années de dédain, nous apprécions la qualité d'écoute de notre inspectrice d'académie. Ce dialogue constructif n'exclut pas à certains moments des points de divergence, de désaccord, comme, par exemple, au sujet des permanences d'été et l'ouverture au public, ou le fait que, malgré les engagements, la mise en paiement des heures supplémentaires des assistants d'éducation à temps complet ne fonctionne toujours pas ! Le mouvement de vigilance syndicale se poursuit, et nous amène régulièrement à intervenir pour une amélioration du système respectueuse, de nos conditions de travail. Malheureusement nous ne constatons qu'un surcroît de travail, très souvent redondant, avec des délais niant toute réflexion approfondie. Je me souviens de l'excellent travail du groupe chargé de faire des propositions à Monsieur le recteur pour améliorer le système !

Les moyens de fonctionnement

J'ai déjà eu l'occasion de dire que nous avons été entendus, et que la rentrée 2005 s'était techniquement bien déroulée. Nos actions passées nous montrent que les remarques concernant notamment les lycées généraux et technologiques ont été prises en compte pour le calcul de la dotation horaire. Quant aux dotations de crédits LOLF 2005/06, là encore apparaissent des situations très inégales. Nous avons dénoncé la procédure antérieure « fiches actions » et souhaité une répartition à partir de critères objectifs. Force est de constater qu'il convient d'affiner les critères retenus, afin de tenir compte, probablement, de la spécificité des enseignements dispensés. Plusieurs établissements ont pu constater une baisse de 37 à 39% de leurs crédits !! rendant illusoire la volonté rectorale de consacrer un tiers de ceux-ci à des projets culturels ou ne « laissant personne au bord du chemin ». Dans mon précédent édito, je faisais état des difficultés sociales que traversait notre population scolaire. Le résultat de la dernière consultation en est la parfaite illustration. Optimiser les moyens pour que nous soyons plus efficaces, nous le concevons, optimiser les



SECRETARE DEPARTEMENTAL

Jean Pierre BROSSE
PROVISEUR

LYCEE PROFESSIONNEL JEAN TARRIS
AVENUE J.DUPAYA
40300 PEYREHORADE
TEL 0558732828 FAX 0558731364

moyens pour pallier la pénurie, cela crée des frustrations, un mouvement de repli sur soi et amplifie toutes les peurs, nous le regrettons ! Je puis vous garantir que nous ne sommes des ayollahs du « toujours plus de moyens » ! Mais enfin, il en faut un peu tout de même il suffit de regarder la situation financière d'un certain nombre de services d'hébergement, impayés et recours à l'huissier en augmentation constante !.

Par ailleurs, nous serons vigilants sur les moyens humains mis à disposition du Conseil Général des Landes dans le cadre de la poursuite de l'opération « un portable/ un collégien » aux 4èmes. Les lycées ne doivent pas, à nouveau, souffrir de l'amplification de l'opération, en terme de dotation ou de répartition « d'assistants informatiques ».

La mise à disposition des services TOS

Là aussi, une situation probablement unique en France. Si nous ne commentons pas la décision du Conseil général des Landes de refuser la mise à disposition des services sans un audit contradictoire sur la dotation financière de transfert des personnels TOS, nous sommes cependant très inquiets de l'absence totale d'échanges avec les élus sur le sujet. Nous n'avons été reçus qu'une seule fois en décembre dernier. Au cours de cette audience syndicale, nous avons fait état du mandat national (CF motion du CSN du 25 novembre : la présidence du CA, autorité sur l'ensemble du personnels, le gardiennage,.....). Si nous n'entendons pas être les boucs émissaires de relations quelque peu exacerbées entre la collectivité territoriale et le gouvernement actuellement en place, nous n'accepterons pas non plus, la situation du fait accompli voire du diktat induit par le principe du Payeur/ Décideur. Les termes de Loi du 13 août sont clairs sur les rôles et missions des uns et des autres. Nous n'ignorons pas les difficultés que traversent nos collègues des départements voisins, difficultés obligeant les secrétaires départementaux du SNPDEN à intervenir, parfois vigoureusement, pour recadrer les projets de convention sur les termes et l'esprit de la loi du 13 août 2004. Dans les Landes, nous appliquerons le mandat national qui recommande de ne pas mettre ces conventions à l'ordre du jour de nos conseils d'administration sans un cadrage national.

Nos carrières

Au cours de l'assemblée départementale du mois de juin à Montfort, les collègues présents ont bien perçu, au travers de l'intervention de JP Fernandez à propos du nouveau régime des retraites, les incidences dramatiques sur nos carrières. Les règles de décotes (principe de la double peine) et de la surcote conduisent malheureusement de plus en plus de collègues à prolonger au delà de 60 ans. Cet effet pervers touche l'ensemble du

corps ! Moins de départs en retraite = moins de mutations au mouvement des chefs d'établissement, moins d'adjoints devenant chefs, moins de promotions à la hors classe, à la première classe et pour clôturer moins de postes au concours. C'est pour cela, que nous nous battons pour obtenir un taux de promotion, aujourd'hui de 8,5% (acquis du SNPDEN) à 12% comme les autres corps de notre ministère. Espérons que notre nouveau ministre nous entende sur ce point !

La vie syndicale

Une année syndicale capitale pour notre devenir (réforme du statut de la fonction publique, nouveau rapport avec la collectivité, compte épargne temps, ratio de promotions,...)

Nous aurons à élire le nouveau bureau départemental qui aura pour mission de défendre les mandats du SNPDEN aux élections professionnelles de novembre. Il convient d'avoir une direction « politique » qui portera les revendications de notre organisation. Dès à présent, j'invite les adhérents à jour de leur cotisation à se déclarer candidat au bureau départemental et/ou au conseil syndical académique. Je serai, pour ma part, candidat au bureau départemental. De grandes figures du militantisme quittent le département : Gérard MARTIN, Nicole LACOMBE. Un grand merci pour leur investissement et conseils et bon vent dans leurs nouvelles affectations.

Aux collègues qui seraient attirés par les sirènes des autres organisations, je rappellerai que le SNPDEN est un syndicat qui vit entre deux élections comme en témoignent les acquis de ces dernières années (la fin du butoir du 962, le nouveau statut, les 8,5% à la hors classe, la clause de pénibilité,.....). Les discours démagogiques, incantatoires ne trompent personne. Ils participent à l'émiettement syndical, fragilisent notre corps. La division favorise notre institution.

Bonnes vacances à tous, et au plaisir de se retrouver le **mercredi 14 septembre à 9h00 au collège Victor Duruy à MONT DE MARSAN** pour l'assemblée départementale de rentrée

Jean-Paul BROSSE

**ASSEMBLEE GENERALE DE RENTREE
MERCREDI 14 SEPTEMBRE**

9H00

**COLLEGE VICTOR DURUY
MONT DE MARSAN
VENEZ NOMBREUX**